

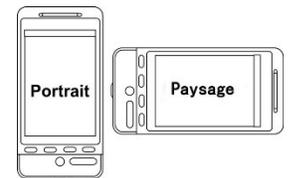


PHOTOS POUR LE CALENDRIER 2026

2026 verra la 7^{ème} édition de ce magnifique calendrier, qui est devenu une belle tradition, très appréciée de nos concitoyens. C'est pourquoi nous renouvelons le processus. Parcourez les images que vous avez sur votre appareil photo ou votre téléphone portable.

Depuis 2019, notre banque de photos s'est enrichie, mais il est toujours possible d'en ajouter. Envoyez-nous autant de photos que vous le souhaitez, mais n'oubliez pas d'indiquer le lieu de la prise de vue, car elles doivent avoir été capturées dans la municipalité.

Veillez à ce que la qualité de l'image soit d'au moins 2 Mo. Les images de faible résolution sont floues et perdent de leur qualité lorsqu'elles sont agrandies. Et surtout, veillez à choisir une image orientée horizontalement, et non en portrait, comme ici.



N'attendez pas et envoyez vos photos à admin@melbournecanton.ca.

PRUDENCE SUR LES ROUTES DE GRAVIER

Les conditions ont beaucoup changé au cours des dernières semaines: le printemps est arrivé et la neige a presque disparue. C'est une période importante de l'année, le moment où une grande partie de l'eau stockée en neige est libérée et réintègre le sol.

Température glaciale, neige, verglas, pluie... Au printemps, les degrés qui montent causent des risques d'inondations et de dommage dus à l'accumulation d'eau créée par la fonte des neiges.

L'alternance dégel-gel apporte la détérioration de chemins de gravier. Certains travaux sont possibles, mais la niveleuse ne peut opérer efficacement que lorsque le gel du sol est terminé. Il est plus sage et moins coûteux d'attendre la fin de la période de dégel pour entreprendre des travaux nécessitant le transport de véhicules lourds.

Une surveillance constante des voies de circulation est effectuée par notre superviseur de voirie pour assurer un passage sécuritaire des usagers, le transport scolaire et les services d'urgence. Si vous constatez des problèmes importants, n'hésitez pas à nous en informer. Votre patience et prudence sont de mise chaque printemps.



DÉGEL

Nous souhaitons rappeler à tous les utilisateurs de véhicules lourds, aux transporteurs ainsi qu'aux agriculteurs que les limites de charge autorisées sont réduites sur nos chemins municipaux pendant la période de dégel. Il en est ainsi chaque année afin de tenir compte de la capacité portante plus faible du réseau routier.

Pour la période de dégel 2025, les dates visées de début et de fin de la période de [restriction des charges](#) pour la **Zone 1** sont du lundi 24 mars (00 h 01) au vendredi 23 mai (23 h 59).

Les dates sont sujettes à changement. N'hésitez pas à vérifier sur le site du Ministère en tapant [ministère des transports dégel 2025 zone 1](#) dans la barre de recherche.



VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES 2025

Il est important de vidanger votre fosse septique au **minimum tous les deux ans**, ce qui n'est pas un luxe, mais bien une obligation légale provinciale. La loi sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) impose cette vidange tous les 2 ans pour éviter les bris et les risques de débordement. En respectant cette réglementation, vous protégez votre système septique et l'environnement.

Une lettre indiquant la période de passage de la firme E360S sera envoyée aux propriétaires des chemins suivants :

Beaugard	Bellevue	Blake	Booth	Champigny	Cimetière
Crack	Cull	Fowler	Frank	Garrett	Grainger
Gunter	Keenan	Kingsbury St-Francois		Lucas	Lussier
Marguerites	Morin	Morrison	Oak hill	Rivière	Sims
Tournesol	Valley	Wilkins	Route 243		

BAC BLEU ET BRUN



Vous déménagez ? N'oubliez pas que le bac de récupération **BLEU** et le bac de compost **BRUN** appartiennent à la municipalité. Chaque adresse en possède UN. Ces bacs doivent demeurer sur place lors d'un déménagement. En cas de bris, il faut nous aviser.

Il est aussi important de retirer les bacs du chemin après chaque collecte.

BIENVENUE AUX NOUVEAU-NÉS 2024

Le dimanche 19 janvier avait lieu la célébration visant à souligner l'arrivée des nouveau-nés de notre municipalité. Les familles présentent reçoivent un chèque de 100 \$ et des cadeaux de commerce et d'artisans locaux. Nous souhaitons la bienvenue à :

- **Joseph** : garçon de Louise Moreau et Marc-André Sansoucy ;
- **Zaj** : garçon de Charlie Jones et Émile Corbeil ;
- **Jules** : garçon de Clémence Antoine et Thomas Driant ;
- **Imaël** : garçon de Lauriane Yargeau et Adam Péloquin Gilbert ;
- **Laurier** : garçon d'Alexandra Pinsard et Jean-Gabriel Martin ;
- **Joshua** : garçon d'Isabelle St-Laurent et Guillaume Boisvert ;
- **Eva Lee** : fille de Stéphanie Jeanson et Frédéric Viger ;
- **Bennett** : garçon d'Anna Driver et Owen Page.



Inscrivez-vous dès maintenant pour la fête des nouveau-nés 2025.

RETRAIT DES ABRIS D'AUTOS

Les abris d'hiver pour les automobiles, aussi appelé abris « Tempo », doivent être enlevés au plus tard le 15 avril. Après cette date, le maintien de telles installations constitue une infraction passible d'une amende. Les déplacer à l'abri des regards ne suffit pas. Il faut tout démanteler (la toile et la structure).

RAPPEL CONCERNANT LES INSTALLATIONS DE PISCINE

Nous vous rappelons que les propriétaires de piscine installée avant le 1^{er} novembre 2010 ont jusqu'au 30 septembre 2025 pour mettre aux normes leurs installations. Au printemps débiteront les visites d'un inspecteur qui procèdera à l'inspection de toutes les piscines de la municipalité.

CONGÉ FÉRIÉ

Le bureau de la municipalité sera fermé pour les vacances de Pâques le vendredi 18 avril et le lundi 21 avril.

